



WASTE CONNECTIONS
OF
CANADA



Bienvenue

**Cadre de référence pour l'évaluation
environnementale du projet de poursuite des
opérations d'enfouissement de l'Installation de
recyclage et d'élimination des déchets de Navan**

Deuxième séance de discussion ouverte

18 juin 2026



Pourquoi sommes-nous ici?

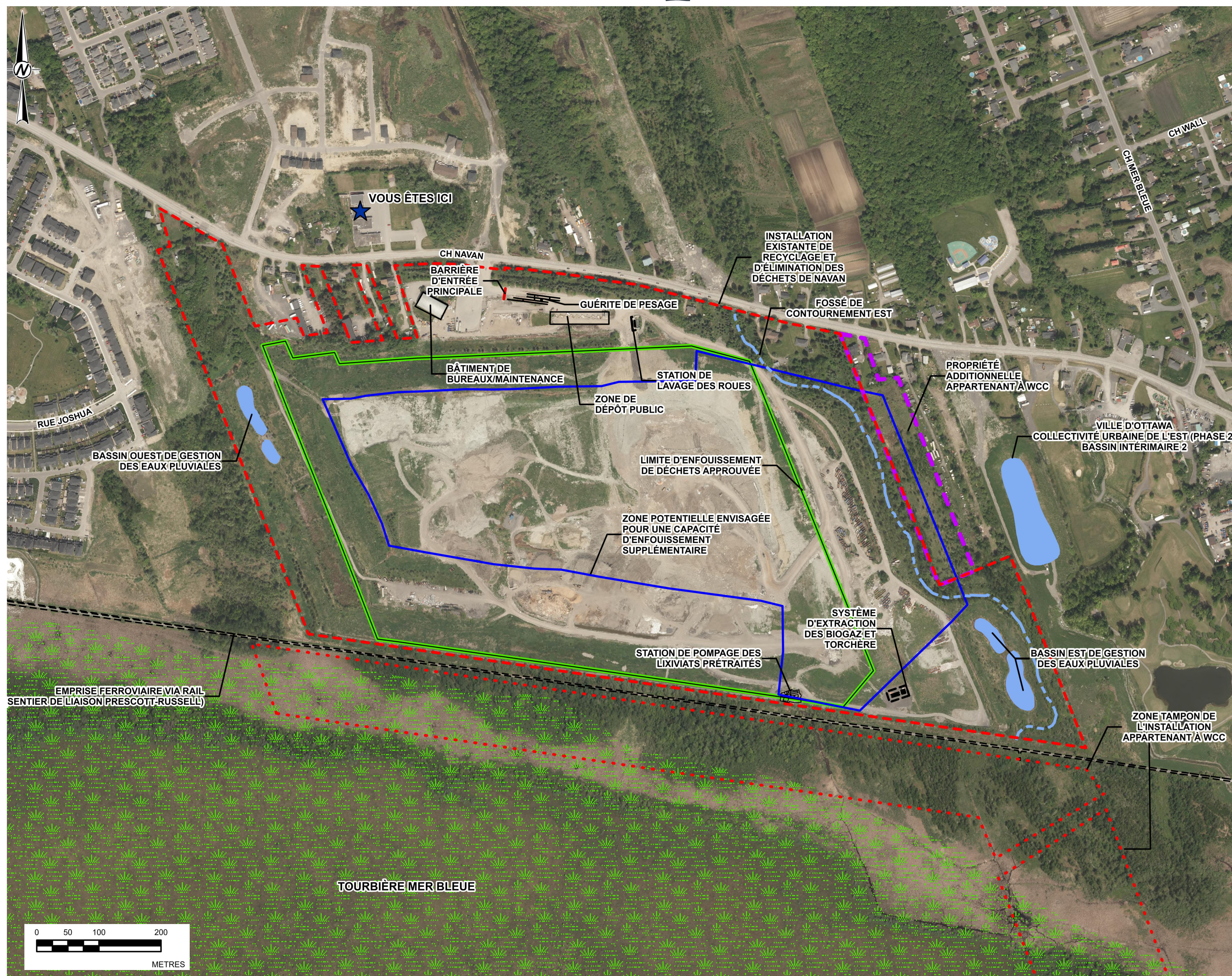
- Nous nous engageons à tenir nos voisins et la communauté au sens large informés de nos activités et de nos projets futurs à l'Installation de recyclage et d'élimination des déchets de Navan (Installation de Navan).
- Vous trouverez ici des informations sur les dernières évolutions concernant le projet de poursuite des opérations de l'Installation de Navan depuis la première séance de discussion ouverte, les composants et les plans de travail proposés pour l'évaluation environnementale (ÉE), l'état d'avancement du processus d'ÉE, ainsi que la manière dont vous pouvez participer et rester informé.
- Le personnel de Waste Connections of Canada Inc. et des consultants en gestion des déchets sont à votre disposition pour répondre à vos questions pendant que vous consultez les panneaux de présentation.

Nous espérons que cette séance vous sera instructive.

À propos de Waste Connections of Canada Inc.

- Waste Connections of Canada Inc. (WCC) est l'un des principaux fournisseurs de services complets de gestion des déchets en Ontario et dans tout le Canada.
- Nous avons acquis une réputation très reconnue dans les domaines de la protection de l'environnement, de la valorisation et du recyclage des déchets, ainsi que du développement de projets d'énergie renouvelable.
- Nous nous engageons à adopter des pratiques de gestion respectueuses de l'environnement.
- Les activités de WCC soutiennent les initiatives de développement économique et immobilier dans toute la région d'Ottawa, y compris des projets d'envergure comme le récent prolongement du O-Train.
- WCC est une entreprise en pleine croissance qui emploie plus de 150 personnes dans la ville d'Ottawa.

Vue d'ensemble du projet



À propos de l'Installation de Navan :

- Située au 3354 chemin Navan, à Ottawa, dans la partie est de la ville d'Ottawa. En activité depuis 1960. Acquis par WCC en 2016.
- **Capacité approuvée :** ~ 7,6 millions de mètres cubes [m³] (superficie de 40 hectares [ha]) selon les contours finaux approuvés pour les déchets.

Le projet

WCC entreprend une ÉE conformément à la Loi sur les évaluations environnementales de l'Ontario afin d'examiner les effets potentiels sur l'environnement et la communauté de la poursuite des opérations d'enfouissement de l'Installation de Navan en augmentant sa capacité volumétrique.

- **Types de déchets approuvés :** déchets solides non dangereux, y compris les déchets de construction, de démolition et d'amiante. Aucun déchet putrescible ou organique.
- **Sources des déchets :** secteurs industriels, commerciaux et institutionnels (IC&I), les déchets de construction et de démolition (C&D) et le public en général (c.-à-d. les conteneurs de dépôt public).
- **Réduction des déchets :** le Site encourage activement la réduction des déchets et, en 2025, environ 31 % de la masse de déchets reçue a été valorisée grâce à des activités de « tri de dernière chance ».

Vue d'ensemble du projet



Objectif

- WCC a identifié le besoin continu de capacité d'enfouissement des déchets résiduels pour soutenir à la fois le secteur IC&I et ses opérations régionales, et entend poursuivre les opérations du Site en augmentant sa capacité d'enfouissement sur les propriétés existantes appartenant à WCC.



Capacité d'enfouissement proposée

- Au moment de l'avis de lancement (novembre 2025) et de la première séance de discussion ouverte sur le cadre de référence (février 2026), la capacité d'enfouissement supplémentaire visée pour le projet était estimée à environ 3 à 4 millions de m³. Entretemps, une évaluation complémentaire réalisée par WCC a déterminé que l'objectif du projet est désormais d'environ 3,5 à 4 millions de m³ de capacité d'enfouissement supplémentaire, ce qui permettrait de couvrir une période d'exploitation prévue allant de 2030 environ à 2040–2045.



Pourquoi avons-nous besoin de plus de capacité d'enfouissement ?

- Le Site est le seul lieu d'enfouissement de déchets IC&I en activité dans l'est d'Ottawa, fournissant des services de gestion des déchets aux projets d'infrastructure municipale, à l'industrie de l'aménagement du territoire, ainsi qu'à de nombreuses entreprises locales.
- Cette proximité permet un transport et une élimination des déchets au meilleur coût. La fermeture du lieu d'enfouissement entraînerait une hausse des coûts de transport pour les entreprises régionales et les contribuables municipaux.
- Il y a un besoin de capacité d'enfouissement de déchets IC&I à Ottawa, surtout depuis que la Ville a banni ces déchets de l'élimination à sa Décharge contrôlée du chemin Trail en 2025.
- En raison de certaines réglementations, la création de nouveaux lieux d'enfouissement est presque impossible, et le maintien en activité de lieux comme celui-ci constitue la solution la plus viable.
- L'Installation de Navan offre des possibilités de valorisation et de recyclage qui dépendent du maintien des services d'élimination des déchets résiduels sur le Site.

Objectif et organisation du cadre de référence

La première étape d'une ÉE consiste à élaborer un cadre de référence (CdR) :

- Le CdR définit un cadre pour le processus de planification et de prise de décision à suivre lors de la préparation de l'ÉE.
- Il décrit les caractéristiques existantes du Site et des contrôles environnementaux, les solutions possibles pour gérer les déchets résiduels (appelées « solutions de rechange ») ainsi que l'identification de l'approche privilégiée permettant à WCC de poursuivre la gestion des déchets résiduels.
- Il vise à recueillir les commentaires du public et des parties prenantes sur l'évolution de l'ÉE.
- Ce n'est pas une ÉE. Il décrit plutôt les travaux et les études qui seront réalisés pendant la phase d'ÉE. Une fois que le cadre de référence proposé aura été approuvé par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP), l'étude d'ÉE débutera.

Le rapport sur le CdR portera sur les thèmes suivants :

- Justification et description du projet.
- Évaluation des « solutions de rechange » (différentes approches et méthodes de gestion des déchets résiduels) pour le projet.
- Description préliminaire des conditions environnementales existantes.
- Méthodologie d'ÉE à utiliser (y compris les plans de travail).
- Description et justification des « autres façons possibles » pour poursuivre l'utilisation du lieu d'enfouissement.
- Résumé des consultations qui ont eu lieu.
- Plan de consultation pendant l'ÉE.
- Engagements et stratégie de suivi élaborés pendant la phase du CdR.



Cela pourrait vous intéresser :

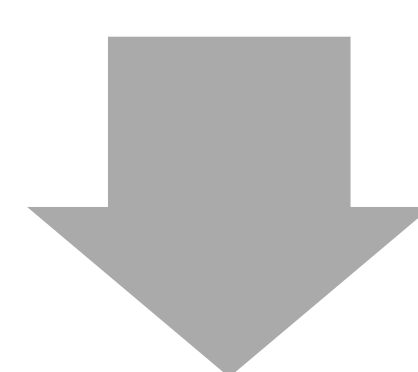
La phase du CdR pour l'Installation de Navan a débuté le 6 novembre 2025, avec la publication de l'avis de lancement. Cette phase comprend plusieurs occasions d'examen et de consultation auprès des parties intéressées, y compris le public, avant soumission du rapport au MEPP, et se conclura par la décision du MEPP concernant l'approbation du CdR proposé.

Le processus d'évaluation environnementale

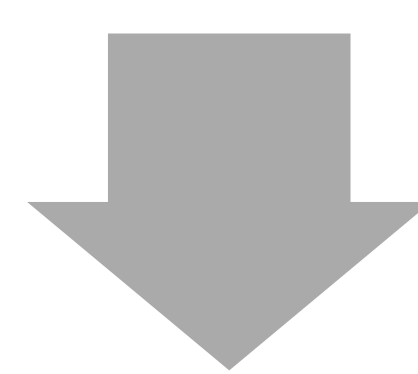
WCC mène actuellement une ÉE conformément à la *Loi sur les évaluations environnementales* de l'Ontario afin d'examiner les effets environnementaux potentiels liés à la poursuite de l'exploitation de l'Installation de Navan.

Dans le cadre de l'ÉE, WCC procédera comme suit :

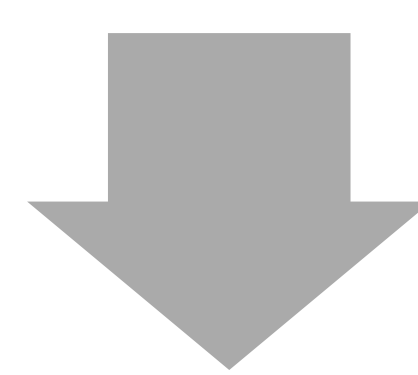
Caractériser les conditions environnementales existantes (études de base) et les mesures de contrôle.



Élaborer différentes approches pour accroître la capacité du lieu d'enfouissement (appelées les « autres façons possibles »).

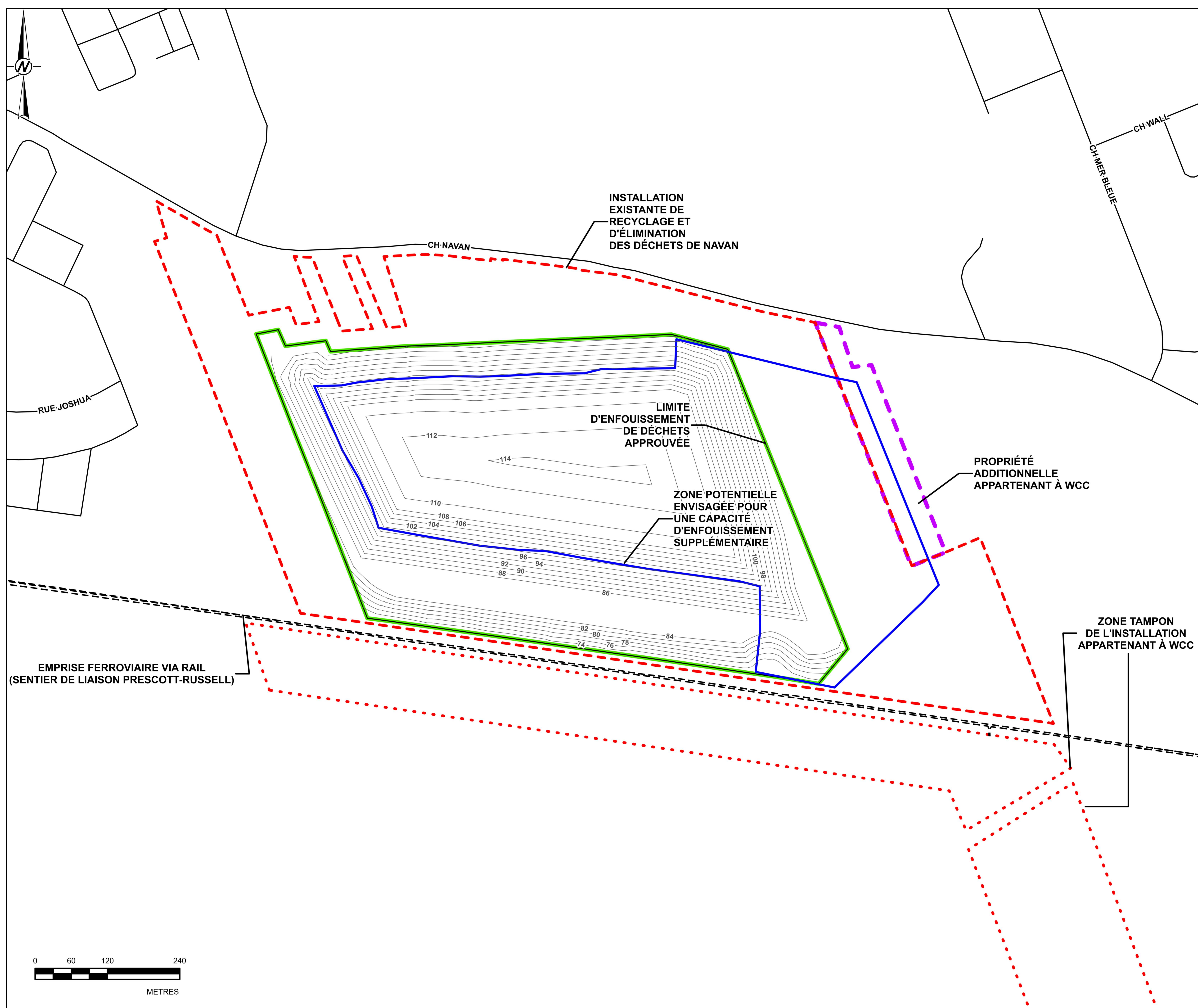


Comparer les autres façons possibles et identifier l'approche privilégiée.




Identifier les mesures d'atténuation et déterminer les effets environnementaux nets après la mise en œuvre de ces mesures.

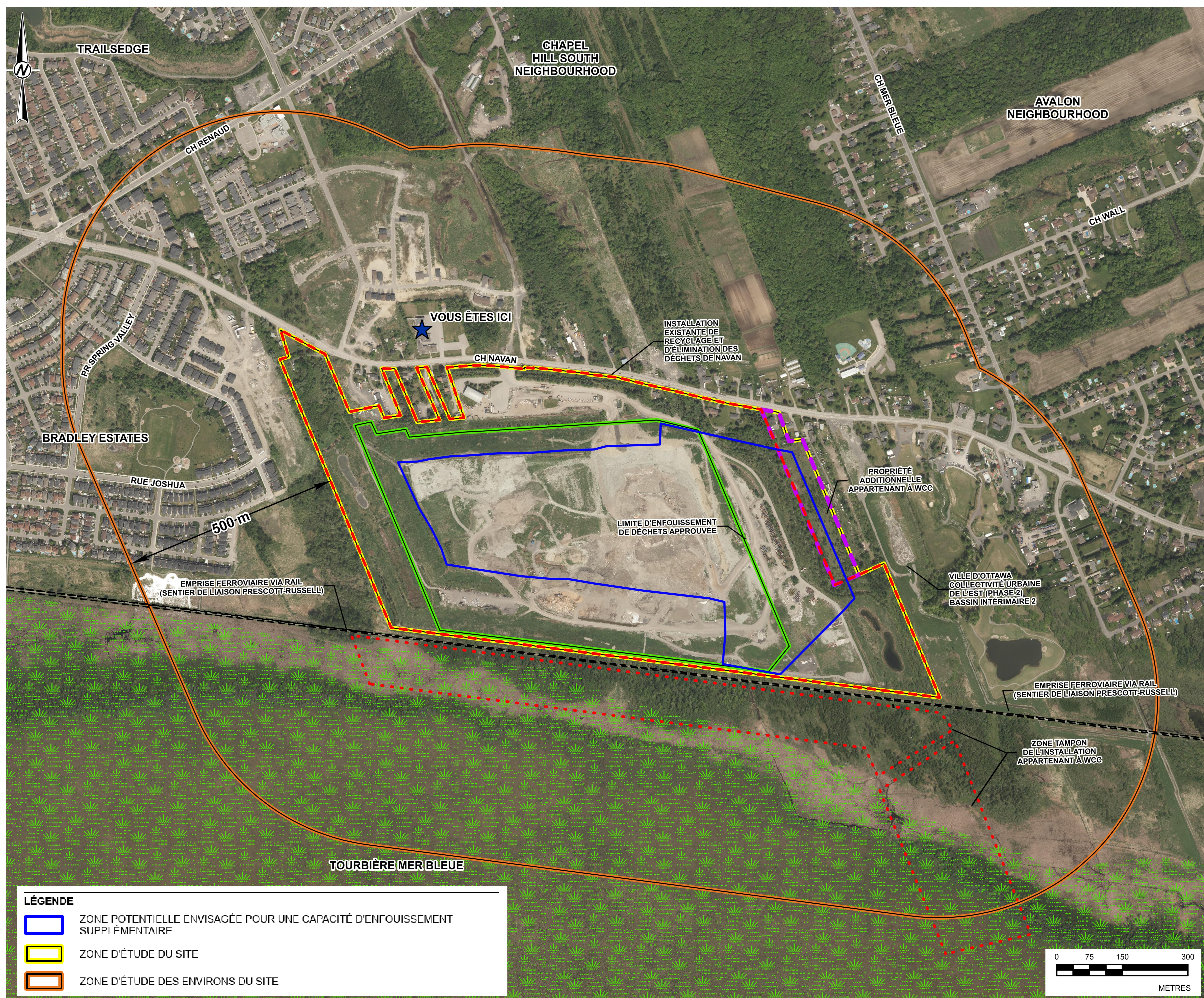
Zone potentielle envisagée pour les « autres façons possibles » pour fournir la capacité d'enfouissement supplémentaire



Composantes environnementales à étudier dans l'ÉE



Zones d'études préliminaires pour l'ÉE



Zone d'Étude du Site (ZÉS) :

- Comprend la propriété existante du lieu d'enfouissement de l'Installation de Navan et une parcelle de 2,32 ha appartenant à WCC (3588 chemin Navan), adjacente à la limite est de la propriété.
- Exclut la zone tampon de 100 m au sud de l'emprise ferroviaire de VIA Rail (aucune utilisation opérationnelle).
- Les limites de la zone d'étude peuvent être affinées au cours de l'ÉE.

Zone d'Étude des Environs du Site (ZÉES) :

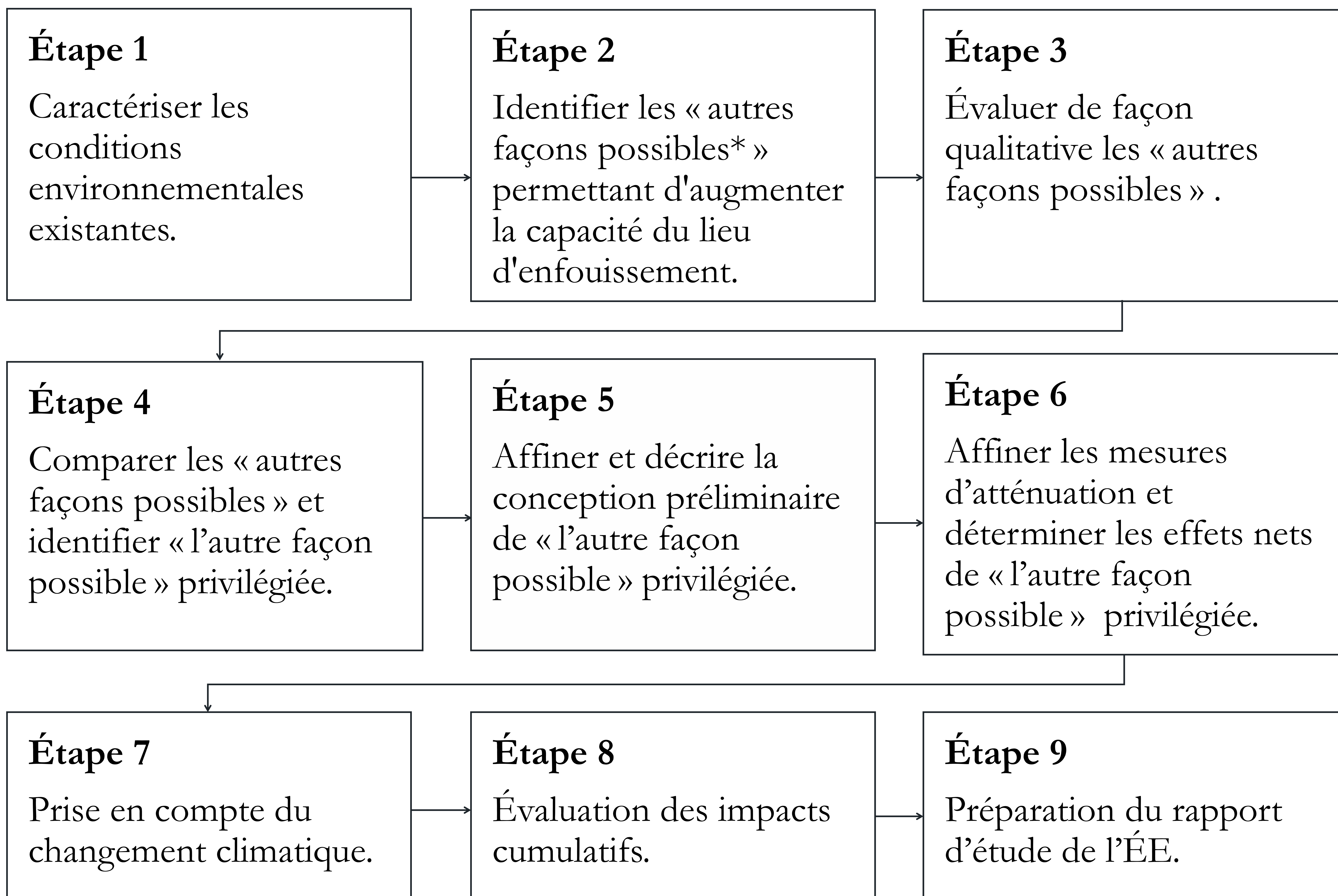
- Les terrains situés dans la zone immédiatement adjacente à la zone d'étude du Site qui sont susceptibles d'être directement ou indirectement touchés par la poursuite de l'exploitation du lieu d'enfouissement et par les activités menées dans la ZÉS.

Zone d'Étude Élargie (ZÉE) :

- En général, au-delà de la zone d'étude des environs du Site et pouvant s'étendre jusqu'à englober l'ensemble de la ville d'Ottawa pour certains éléments spécifiques.

Méthodologie ÉE – Portée des travaux

Il est proposé que les travaux d'ÉE soient menés selon une série de neuf étapes, comme suit :



*Dans la terminologie de l'ÉE, les « autres façons possibles » désignent les différentes façons dont le projet peut être mis en œuvre.

La consultation du public, des communautés autochtones, des membres de l'équipe d'évaluation du gouvernement (ÉÉG) et des autres intervenants se poursuivra tout au long du processus d'ÉE.

Méthodologie de l'ÉE – Résumés des plans de travail préliminaires

Les plans de travail décrivent les études nécessaires pour comprendre les effets environnementaux potentiels et mener à bien l'évaluation environnementale. Ces plans sont susceptibles d'évoluer en fonction des commentaires reçus des évaluateurs gouvernementaux, des communautés autochtones et du public, ainsi que des nouvelles informations disponibles.

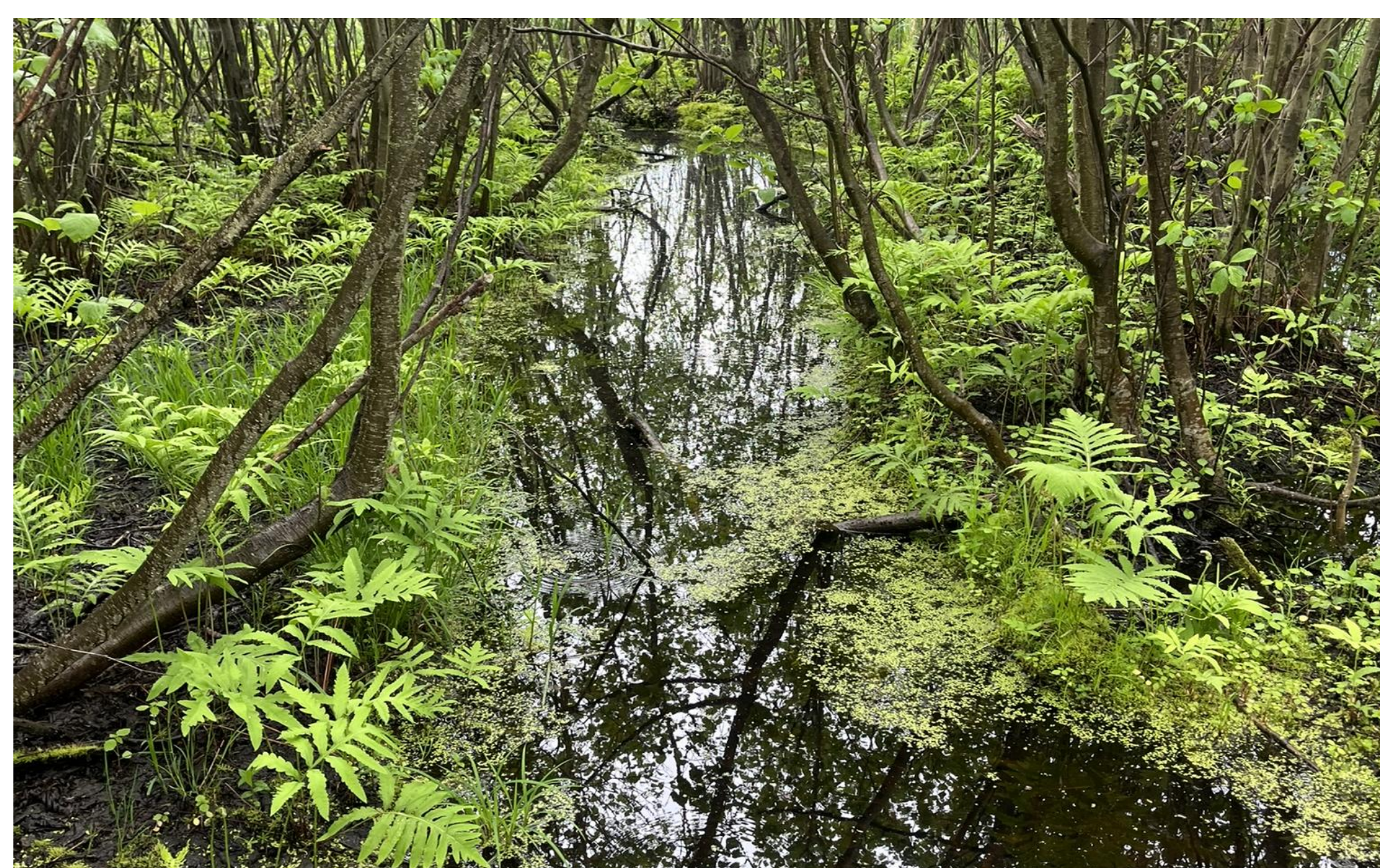
Pour chaque composante, différentes « autres façons possibles » seront envisagées et comparées sur le plan qualitatif afin d'identifier l'approche privilégiée, qui sera ensuite examinée plus en détail pour en comprendre les effets environnementaux potentiels.

Composante / sous-composante environnementale	Collecte de données et travail sur le terrain	Prévision des effets potentiels de « l'autre façon possible » privilégiée
Atmosphère / air	<ul style="list-style-type: none"> • Compiler et interpréter les données existantes de surveillance de la qualité de l'air et des conditions météorologiques provenant des stations appropriées. • Examiner la cartographie aérienne et les plans de zonage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner les composés indicateurs de la qualité de l'air pertinents (y compris la poussière), estimer les émissions à l'aide des facteurs publiés et de la documentation, modéliser la dispersion (AERMOD) pour les scénarios approuvés et les scénarios les plus défavorables de poursuite de l'exploitation du lieu d'enfouissement, évaluer les effets sur les récepteurs hors-site par rapport aux normes applicables, et examiner l'historique des plaintes relatives aux odeurs afin d'identifier des mesures d'atténuation potentielles. • Calculer les émissions nettes de gaz à effet de serre (GES) pour la poursuite de l'exploitation du lieu d'enfouissement et, le cas échéant, identifier les mesures d'atténuation et les meilleures pratiques de gestion, et élaborer des plans de surveillance, de déclenchement et de contingence.
Atmosphère / bruit	<ul style="list-style-type: none"> • Examiner les images aériennes, les plans de zonage et d'aménagement du territoire, les études acoustiques antérieures et les résultats des mesures de bruit en cours. • Déterminer les niveaux de bruit de référence à l'aide d'une modélisation du bruit routier où c'est nécessaire, en veillant à ce que toutes les évaluations soient réalisées conformément aux directives applicables du MEPP. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire l'inventaire des émissions de bruit et préparer un modèle de propagation à l'échelle du Site conformément aux lignes directrices du MEPP, en tenant compte de la configuration du Site, de la topographie, des sources fixes et mobiles, du bruit routier pour les conditions de référence au niveau des récepteurs hors-site concernés, et des scénarios d'exploitation les plus défavorables. • Comparer les niveaux de bruit prévus au niveau des récepteurs aux critères applicables pour évaluer la conformité ; si nécessaire, mettre en œuvre des mesures d'atténuation réalisables sur site et évaluer les variations du bruit routier hors-site le long des itinéraires de transport, conformément aux directives du ministère des Transports de l'Ontario (MTO).



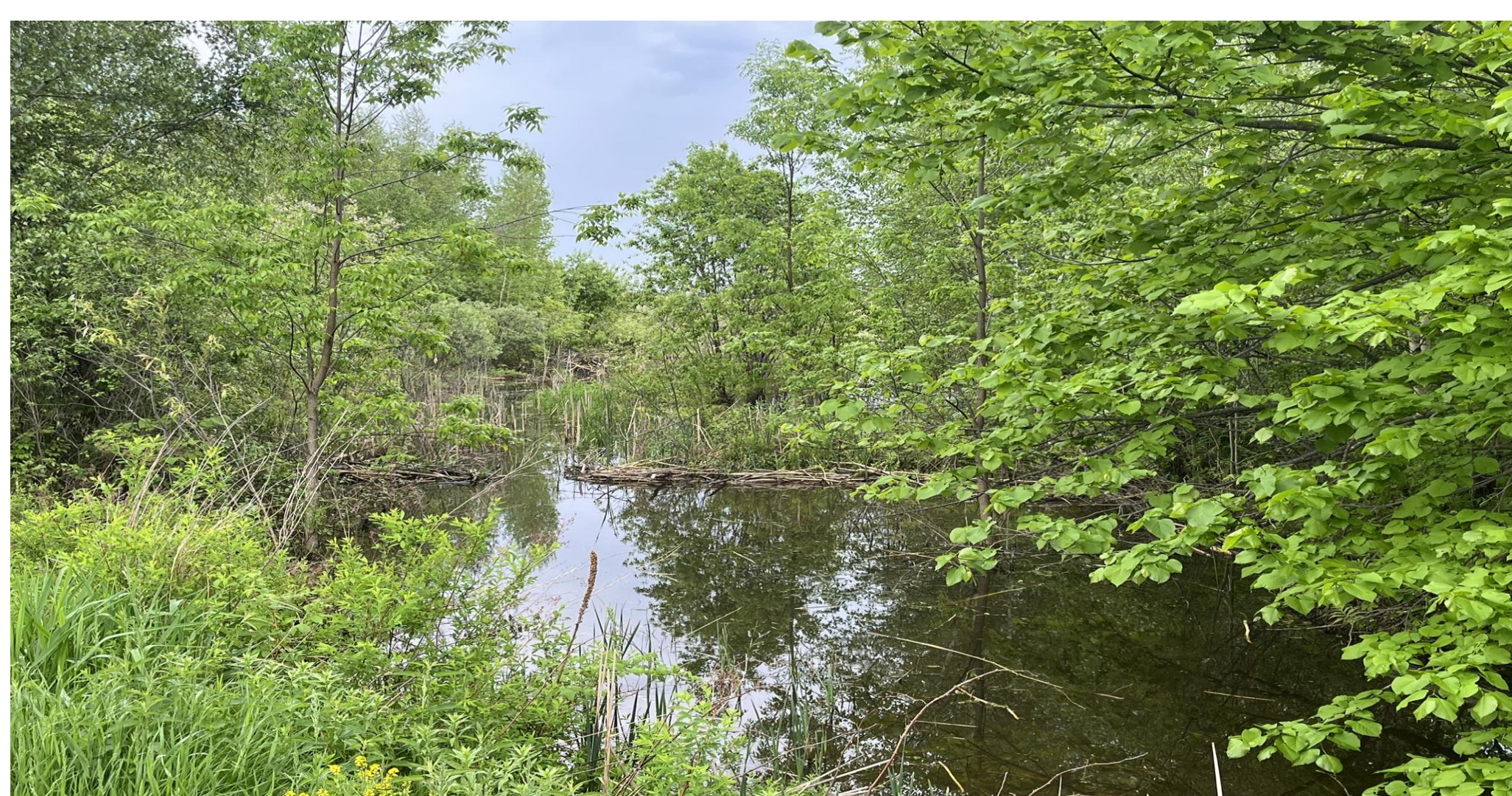
Méthodologie de l'ÉE – Résumés des plans de travail préliminaires

Composante / sous-composante environnementale	Collecte de données et travail sur le terrain	Prévision des effets potentiels de « l'autre façon possible » privilégiée
Géologie et hydrogéologie / qualité des eaux souterraines	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les résultats du programme actuel de surveillance des eaux souterraines, y compris issus des forages antécédents. Réaliser des études souterraines complémentaires pour confirmer les conditions géotechniques et hydrogéologiques sur la propriété 3588 chemin Navan. 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les paramètres indicateurs des lixiviats et élaborer un modèle prédictif de transport des contaminants conforme à O.Reg. 232/98 afin de prévoir les concentrations dans les eaux souterraines à la limite de propriété et d'évaluer la conformité aux Critères d'Utilisation Raisonnable. Évaluer les résultats prévus par rapport aux mécanismes de déclenchement et aux plans de contingence approuvés, estimer la durée de génération de contaminants et revoir les mesures d'atténuation, les programmes de surveillance ainsi que les mécanismes de déclenchement et les plans de contingence si nécessaire.
Eaux de surface / qualité des eaux de surface	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les résultats du programme actuel de surveillance des eaux de surface. Travaux de terrain supplémentaires limités concernant les cours d'eau et les plans d'eau, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les modifications requises pour les fossés et/ou aux bassins existants de rétention des eaux pluviales afin d'atténuer les effets potentiels sur la qualité des eaux de surface causés par les eaux pluviales non contaminées, et modéliser les installations de gestion des eaux de surface proposées afin de garantir leur conformité avec O.Reg. 232/98 et les critères de conception spécifiques aux bassins versants. Mettre à jour le programme de surveillance des eaux de surface pour les eaux de ruissellement non contaminées et potentiellement contaminées, et réviser les mécanismes de déclenchement et les plans de contingence si nécessaire.
Eaux de surface / débit des eaux de surface	<ul style="list-style-type: none"> Examen sur le terrain de la gestion des eaux pluviales et de l'emplacement des exutoires de drainage, si nécessaire. Examen des aménagements et des pratiques en place en matière de gestion des eaux de surface. 	<ul style="list-style-type: none"> Prévision et évaluation des débits de pointe futurs des eaux de surface et des conditions de débit associées à « l'autre façon possible » privilégiée de prolongement du lieu d'enfouissement, y compris les aménagements internes de drainage sur-site dimensionnés pour des événements pluvieux de référence conformément à O.Reg. 232/98. Concevoir des installations de gestion des eaux pluviales sur-site afin de stocker temporairement les volumes de ruissellement générés par les événements pluvieux de référence pour contrôler les débits de pointe.



Méthodologie de l'ÉE – Résumés des plans de travail préliminaires

Composante / sous-composante environnementale	Collecte de données et travail sur le terrain	Prévision des effets potentiels de « l'autre façon possible » privilégiée
Environnement naturel / écosystèmes aquatiques	<ul style="list-style-type: none"> Revue documentaire 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les zones susceptibles d'être perturbées, y compris la perte, ou la perturbation directe, potentielle d'habitat, la perturbation indirecte potentielle d'habitat, et les impacts potentiels sur l'habitat et les espèces aquatiques en péril (EEP). Identifier les mesures d'atténuation appropriées, si nécessaire. Élaborer des plans de surveillance et de contingence, le cas échéant.
Environnement naturel / écosystèmes terrestres	<ul style="list-style-type: none"> Études botaniques. Classification écologique des terres. Études sur les reptiles et les amphibiens. Études sur les chauves-souris. Études sur les oiseaux nicheurs. Délimitation des communautés des terres humides. Inventaires de l'habitat faunique et relevés par observations visuelles. Inventaire des espèces en péril (EEP). 	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les impacts potentiels sur les espèces en péril (EEP), les habitats, les terres humides, les zones boisées et les zones importantes, y compris la perte ou la perturbation directe potentielle des habitats, la perturbation indirecte potentielle des habitats, les impacts potentiels sur les habitats terrestres des espèces en péril (EEP) et sur les espèces, et l'enlèvement potentiel de la végétation. Identifier les mesures d'atténuation appropriées, si nécessaire. Élaborer des plans de surveillance et de contingence, le cas échéant.
Aménagement du territoire	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les cadres d'aménagement et les politiques pertinents, notamment les photographies aériennes, le Plan officiel et le règlement de zonage, la Loi sur l'aménagement du territoire, ainsi que les politiques provinciales applicables. Examiner les activités de développement municipal et, le cas échéant, consulter le personnel municipal afin de confirmer les projets de développement prévus à proximité du Site. 	<ul style="list-style-type: none"> Sur la base des pratiques opérationnelles proposées et/ou des résultats des évaluations prédictives des effets nuisibles potentiels réalisées par d'autres composantes ainsi que par la composante « conception et exploitation », la compatibilité potentielle de « l'autre façon possible » privilégiée avec l'aménagement du territoire existant et proposé dans les environs sera évaluée.



Méthodologie de l'ÉE – Résumés des plans de travail préliminaires

Composante / sous-composante environnementale	Collecte de données et travail sur le terrain	Prévision des effets potentiels de « l'autre façon possible » privilégiée
Ressources du patrimoine culturel / ressources archéologiques	<ul style="list-style-type: none"> Examiner les études préliminaires, notamment la documentation archéologique, historique et environnementale, ainsi que le registre actuel des sites archéologiques situés dans un rayon de 1 km autour du Site. Appliquer les critères d'évaluation du potentiel archéologique du ministère des Affaires civiques et du Multiculturalisme (MACM) dans une revue menée par un archéologue agréé au cours de la phase préliminaire de l'ÉE, réaliser une évaluation archéologique de Stade 1 pour les zones non encore évaluées et, si cela est recommandé, entreprendre les stades archéologiques suivants dès que possible au cours de l'ÉE ou de la conception détaillée, et avant toute activité de terrassement. 	<ul style="list-style-type: none"> Les effets seront identifiés sur la base des conclusions et des recommandations de l'évaluation archéologique de Stade 1 (et des stades ultérieurs, si cela est recommandé).
Ressources du patrimoine culturel / paysages du patrimoine culturel	<ul style="list-style-type: none"> Effectuer une revue documentaire du patrimoine culturel, notamment à partir d'archives et de sources publiées ou non publiées, des politiques municipales en matière de patrimoine, des désignations du Plan officiel, des superpositions relatives au patrimoine prévues dans le règlement de zonage de la ville d'Ottawa, ainsi que de cartes historiques et d'images aériennes, le tout complété par une reconnaissance sur le terrain depuis les routes publiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les effets potentiels sur les paysages du patrimoine culturel et les ressources du patrimoine bâti en déterminant l'ampleur, l'étendue, la durée, la fréquence et la réversibilité des impacts directs et indirects résultant des phases de construction et d'exploitation du Site, conformément aux lignes directrices de la série Protégeons le patrimoine ontarien.
Ressources du patrimoine culturel / ressources du patrimoine bâti	<ul style="list-style-type: none"> Collaborer avec les communautés autochtones et consulter le personnel municipal chargé du patrimoine ainsi que les autres parties intéressées (le cas échéant), puis faire réaliser une évaluation préliminaire par un professionnel qualifié en utilisant les critères du MACM d'évaluation relatifs à la présence éventuelle de ressources du patrimoine bâti et de paysages du patrimoine culturel ; si un potentiel est identifié, préparer un rapport d'évaluation du patrimoine culturel (ou un rapport sur le patrimoine culturel : état actuel et évaluation préliminaire des impacts) avant toute activité entraînant une perturbation du sol. 	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer des méthodes fondées sur les résultats de l'examen du MACM et les études techniques sur le patrimoine culturel afin d'identifier les ressources affectées, les sources d'impact et les mesures appropriées d'évitement, d'atténuation ou de conservation. Lorsque cela est recommandé, réaliser une étude d'impact sur le patrimoine par un professionnel qualifié pour la zone d'étude du Site et de ses environs, avant toute activité de terrassement, avec examen par le MACM afin d'assurer une diligence raisonnable en matière de patrimoine culturel.



Méthodologie de l'ÉE – Résumés des plans de travail préliminaires

Composante / sous-composante environnementale	Collecte de données et travail sur le terrain	Prévision des effets potentiels de « l'autre façon possible » privilégiée
Aspects socio-économiques / économie locale	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des chiffres actuels et prévisionnels sur l'emploi (tant pendant la phase de construction que pendant la phase d'exploitation). Revue des entreprises locales, de l'activité commerciale, de la municipalité et de la clientèle de l'Installation de Navan. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluation qualitative des répercussions sur les entreprises locales des changements à l'Installation de Navan (par exemple, perte de clientèle, répercussions opérationnelles). Impacts sur l'emploi déterminés par l'évolution des chiffres de l'emploi et les répercussions économiques qui en découlent au niveau local.
Socio-économique / résidents et communauté	<ul style="list-style-type: none"> Revue de photos aériennes pour identifier les propriétés résidentielles les plus proches. Enquête visuelle depuis les voies publiques pour identifier les résidences et les entreprises ainsi que toute autre infrastructure communautaire dans la zone d'étude aux abords du Site. Revue des occasions antérieures et futures de partenariats avec les résidents et les intervenants, soutenus par les activités de l'Installation de Navan. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les effets socio-économiques directs et indirects de la poursuite des opérations de l'Installation de Navan, en s'appuyant sur les conclusions des composantes connexes (bruit, impact visuel, qualité de l'air), afin d'identifier les effets nuisibles potentiels sur les récepteurs résidentiels et autres récepteurs sensibles. Évaluer les effets nuisibles résiduels après la mise en œuvre des mesures d'atténuation et des meilleures pratiques de gestion, déterminer les changements par rapport aux conditions de référence et évaluer si « l'autre façon possible » privilégiée pourrait entraîner le déplacement de résidents.
Aspect visuel / esthétique visuelle	<ul style="list-style-type: none"> Compiler les données SIG et les informations issues de la consultation des intervenants relatives aux récepteurs visuels potentiels dans la zone d'étude. Compiler les données topographiques du lieu d'enfouissement et de ses environs afin de réaliser une analyse de la visibilité et identifier les emplacements des points de vue clés potentiels dans les environs du Site et de la zone d'étude élargie. Reconnaissance sur le terrain afin d'obtenir des photos depuis des emplacements potentiels de points de vue clés hors-site. 	<ul style="list-style-type: none"> Développer des modèles 3D de « l'autre façon possible » privilégiée pour poursuivre l'exploitation du lieu d'enfouissement de l'Installation de Navan à partir de points de vue clés hors-site (jusqu'à cinq), rendus avec des matériaux de surface et une végétation appropriés, et produire des simulations photographiques représentatives en composant les rendus avec des photos de terrain. Utiliser les simulations photographiques pour évaluer qualitativement le contraste visuel et les impacts visuels potentiels par rapport au paysage existant, identifier le degré d'impact et appliquer des mesures d'atténuation conceptuelles à « l'autre façon possible » privilégiée, si nécessaire.



Méthodologie de l'ÉE – Résumés des plans de travail préliminaires

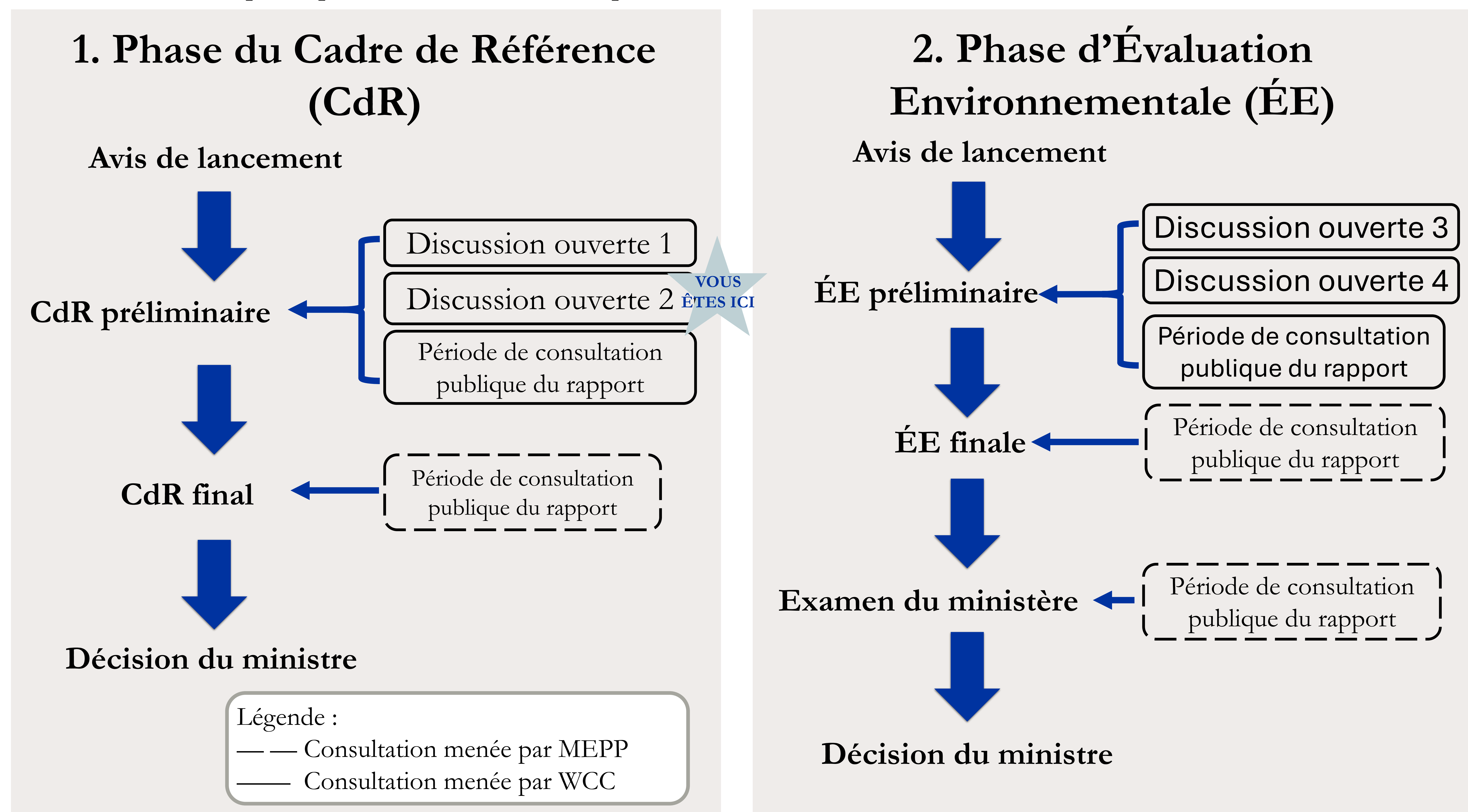
Composante / sous-composante environnementale	Collecte de données et travail sur le terrain	Prévision des effets potentiels de « l'autre façon possible » privilégiée
Transports / circulation	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir, si nécessaire, les données de circulation disponibles auprès de la ville d'Ottawa pour certaines intersections et certains axes routiers situés le long des itinéraires de transport dans la zone d'étude. Réaliser des estimations des volumes de circulation en l'absence de données récentes ou suffisantes. 	<ul style="list-style-type: none"> Évaluer les conditions de circulation actuelles et futures sur les routes et les voies de transport situées à proximité du Site et dans la zone d'étude élargie, notamment la capacité de la chaussée, le niveau de service aux carrefours, les performances de circulation critiques (capacité et retards) ainsi que la sécurité routière. Identifier et évaluer les mesures d'atténuation potentielles, y compris des améliorations géométriques de carrefours et les besoins de régulation de la circulation, en réalisant des analyses de justification (par exemple, voies auxiliaires et dispositifs de régulation aux carrefours), si nécessaire.
Conception et exploitation / confinement technique	<ul style="list-style-type: none"> Calculer la superficie des zones d'enfouissement, les volumes d'excavation, la hauteur et la capacité volumétrique supplémentaire pour chaque « autre façon possible ». 	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer un cadre de gestion géotechnique et des matériaux pour « l'autre façon possible » privilégiée, comprenant le bilan global des matériaux (excavation, couverture et remblayage), les exigences en matière de gestion des sols, la mise en place d'un modèle géotechnique spécifique au Site, l'évaluation de la stabilité du lieu d'enfouissement et du comportement prévisionnel en matière de tassement, ainsi que l'évaluation des effets à court et à long terme du tassement sur l'exploitation des nouvelles cellules. Estimer les principaux sous-produits du sous-sol et des déchets enfouis, notamment les quantités de lixiviats générées et la migration potentielle des biogaz. Élaborer des mesures d'atténuation et des conceptions de systèmes, y compris un système conceptuel de collecte des lixiviats, si nécessaire.
Conception et exploitation / aspects financiers	<ul style="list-style-type: none"> Estimer les quantités d'éléments liés à la construction des « autres façons possibles ». Compiler les coûts actuels liés aux immobilisations et à l'exploitation du lieu d'enfouissement et de l'Installation de Navan. 	<ul style="list-style-type: none"> Établir une estimation des coûts probables de construction et d'exploitation pour « l'autre façon possible » privilégiée.



Le plan d'engagement pour le CdR et l'ÉE

Mise à jour des activités d'engagement et de consultation depuis la première séance de discussion ouverte

- La première séance de discussion ouverte s'est tenue au Rendez-vous des aînés francophones d'Ottawa (3349 chemin Navan), en présence de six membres de l'équipe du projet d'ÉE, de quatre membres de WCC, de trois conseillers municipaux et membres du personnel de la Ville, de trois représentants de l'ÉÉG, d'une douzaine d'employés de WCC sur l'Installation de Navan et d'au moins 36 (enregistrés sur la feuille de présence) membres du public et représentants d'organisations des Amis de la Mer Bleue et du quartier voisin de Bradley Estates.
- Les discussions avec le public lors de l'événement ont porté sur des questions d'intérêt général et des commentaires concernant la proposition de poursuite de l'exploitation du lieu d'enfouissement, le CdR et le processus d'ÉE ainsi que sa durée prévue, l'emplacement, sur la propriété de WCC où la capacité supplémentaire d'enfouissement pourrait être développée, la lettre d'avril 2007 adressée par l'ancien propriétaire du Site aux Amis de la Mer Bleue (ADMB) décrivant les engagements faits lors de l'ÉE précédente, les épisodes d'émissions d'odeurs provenant des opérations du Site, et les effets potentiels de la capacité supplémentaire d'enfouissement sur les zones résidentielles voisines (par exemple l'impact visuel, les odeurs, ou les matières dangereuses). L'évaluation de ces éléments est prévue dans le cadre des études d'ÉE.
- Des discussions indépendantes sur le projet ont eu lieu avec les Amis de la Mer Bleue et la Première Nation Pikwàkanagàn.
- Les occasions de participation et de consultation prévues à l'avenir sont décrites ci-dessous :



Un partenaire au sein de la communauté

- Depuis 2007, l'Installation de Navan soutient fièrement le Fonds communautaire WCC / Amis de la Mer Bleue, administré par les Amis de la Mer Bleue. Ce fonds apporte une aide financière aux initiatives locales qui enrichissent les espaces publics et renforcent la communauté.
- Entre 2010 et juin 2025, l'Installation de Navan a fait don de plus d'un million de dollars à divers projets communautaires. De plus, un total de 250 000 dollars de bourses d'études a été accordé à des étudiants de la communauté entre 2014 et 2025.
- Parmi les exemples de projets, on peut citer le club de curling de Navan, le projet de pavillon de l'Association communautaire de Navan, le mur végétalisé intérieur du Carrefour santé d'Orléans, le jardin de l'Association communautaire du Grand Avalon, le club de canoë de l'île Petrie et le terrain de baseball de la Ligue Miracle d'Ottawa.



Pavillon Navan (projet communautaire, Fonds communautaire WCC/ les Amis de la Mer Bleue)



Terrain de baseball de la Ligue Miracle d'Ottawa (projet communautaire, Fonds communautaire WCC/ les Amis de la Mer Bleue)

Nous restons profondément engagés à être de bons voisins et des partenaires responsables dans les communautés que nous desservons, et nous continuerons de l'être à l'avenir.

Prochaines étapes du processus d'évaluation environnementale



Recueillir les commentaires des intervenants lors de la deuxième séance de discussion ouverte concernant les zones d'étude proposées, la zone proposée pour les « autres façons possibles » et les plans de travail proposés pour l'ÉE.



Mettre à jour le CdR préliminaire afin d'y intégrer les commentaires reçus lors de la deuxième séance de discussion ouverte.



Préparer et faire circuler la version préliminaire et la version finale du CdR proposé pour évaluation par l'ÉÉG, les communautés autochtones et les intervenants du public. La version préliminaire et la version finale du CdR proposé présentent une synthèse du processus de planification et de prise de décision à suivre lors de la préparation de l'ÉE.



Si le CdR final proposé est approuvé par le ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, entamer la phase d'ÉE du projet.



Réaliser les travaux d'ÉE en vue de la troisième séance de discussion ouverte afin de présenter les informations suivantes : un résumé des commentaires recueillis lors de la deuxième séance de discussion ouverte, les composantes environnementales identifiées, les critères d'évaluation comparative proposés pour les « autres façons possibles », les « autres façons possibles » de poursuivre les activités d'enfouissement et le calendrier global de l'ÉE.

Prochaines occasions de consultation publique

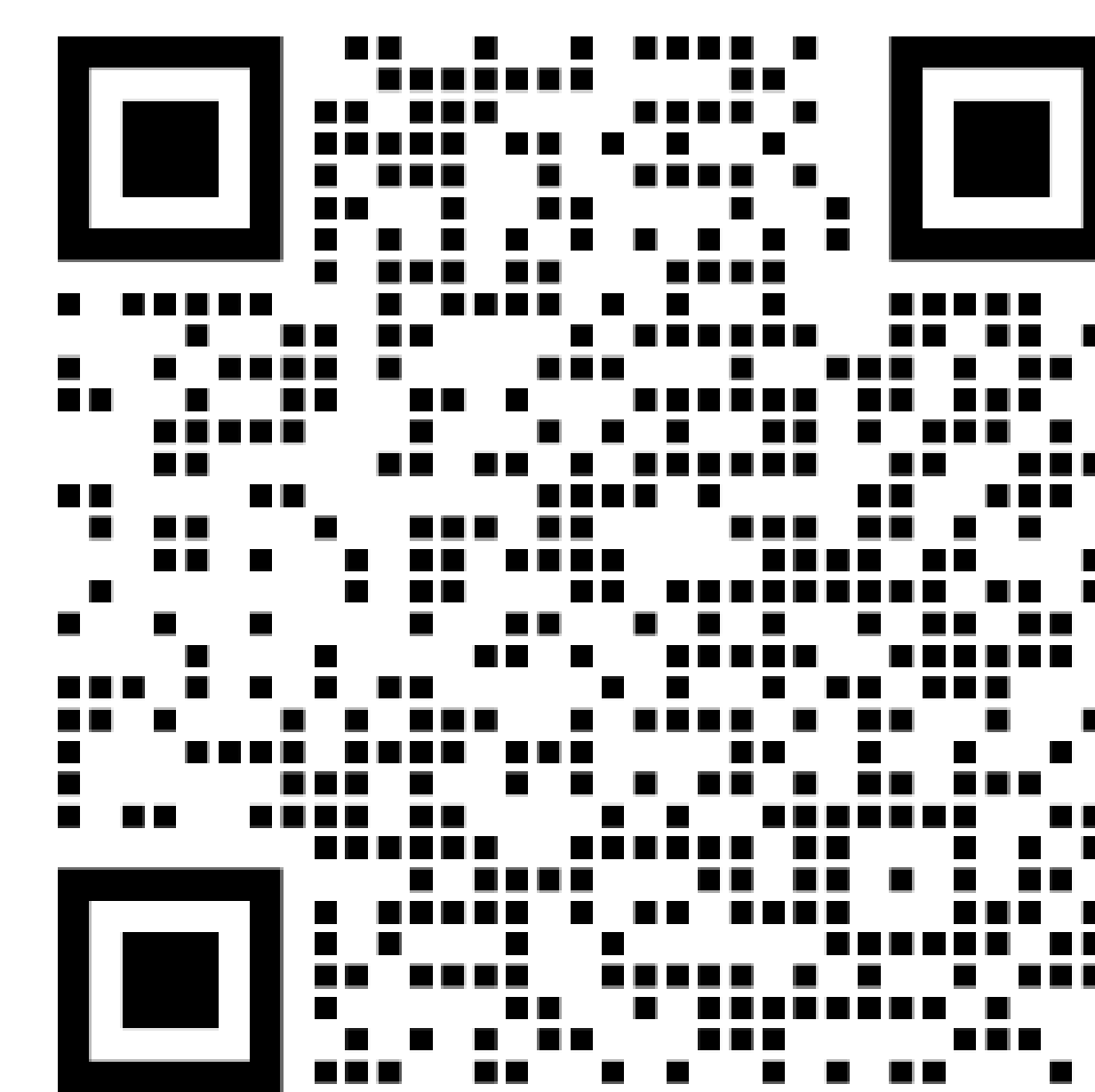
- Période de commentaires sur le CdR préliminaire (dates à déterminer)
- Période de commentaires sur le CdR final proposé (dates à déterminer)
- Séance de discussion ouverte n° 3 de la phase d'ÉE (date à déterminer)

Merci pour votre participation

Nous vous invitons à nous transmettre vos commentaires ou questions par écrit dès aujourd'hui, ou à nous contacter aux coordonnées ci-dessous.

Si vous souhaitez être informé des mises à jour du projet, veuillez nous en faire part en nous fournissant une adresse électronique ou postale.

Nous mettrons à jour le site Web du projet au fur et à mesure que l'information sera disponible. Vous pouvez accéder au site Web à l'adresse suivante: www.wasteconnectionscanada.com/fr/ottawa-landfill/ea ou en lisant le code QR à l'aide de l'appareil photo de votre téléphone mobile.



Chris Visser

Directeur des services techniques, Canada
Waste Connections of Canada Inc.

☎ 647-539-5923

✉ Chris.Visser@wasteconnections.com

Yannick Marcerou

Gestionnaire de projet
WSP Canada Inc.

☎ 613-592-9600 (FR & EN)

✉ Yannick.Marcerou@wsp.com



TRAILSEDGE

QUARTIER
CHAPEL
HILL SUD

QUARTIER
AVALON

CH PAGE

CH RENAUD

CH MER BLEUE

CH WALL

PR SPRING VALLEY

VOUS ÊTES ICI

INSTALLATION
EXISTANTE DE
RÉCYCLAGE ET
D'ÉLIMINATION DES
DÉCHETS DE NAVAN

BARRIÈRE
D'ENTRÉE
PRINCIPALE

GUÉRITE DE PESAGE

BRADLEY
ESTATES

BÂTIMENT DE
BUREAUX/MAINTENANCE

STATION DE
LAVAGE DES ROUES

RUE JOSHUA

BASSIN OUEST DE GESTION
DES EAUX PLUVIALES

ZONE DE
DÉPÔT PUBLIC

PROPRIÉTÉ
ADDITIONNELLE
APPARTENANT À WCC

LIMITE D'ENFOUISSEMENT
DE DÉCHETS APPROUVÉE

CH NAVAN

EMPRISE FERROVIAIRE VIA RAIL
(SENTIER DE LIAISON PRESCOTT-RUSSELL)

STATION DE POMPAGE DES
LIXIVIATS PRÉTRAITÉS

SYSTÈME
D'EXTRACTION
DES BIOGAZ ET
TORCHÈRE






VILLE D'OTTAWA
COLLECTIVITÉ URBAINE
DE L'EST (PHASE 2)
BASSIN INTÉRIEURE 2

EMPRISE FERROVIAIRE VIA RAIL
(SENTIER DE LIAISON PRESCOTT-RUSSELL)


ZONE TAMPON
DE L'INSTALLATION
APPARTENANT À WCC

TOURBIÈRE MER BLEUE

LÉGENDE

-  LIMITE D'ENFOUISSEMENT DE DÉCHETS APPROUVÉE
-  INSTALLATION EXISTANTE DE RECYCLAGE ET D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE NAVAN
-  ZONE TAMPON DE L'INSTALLATION APPARTENANT À WCC
-  PROPRIÉTÉ ADDITIONNELLE APPARTENANT À WCC
-  ZONE POTENTIELLE ENVISAGÉE POUR UNE CAPACITÉ D'ENFOUISSEMENT SUPPLÉMENTAIRE

IMPORTANCE DES TERRES HUMIDES

-  ÉVALUÉ PROVINCIALEMENT

